



Classe Apprenti Comédien

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

PORTABLE :

COURRIEL :

DATES DE STAGE : Choix 1

Choix 2

Classe Apprenti Comédien

MODALITÉS D'INSCRIPTION

CONDITIONS ET MODALITÉS

L'inscription se fait lors d'un stage de 7h organisé par l'Ecole, en présence de l'équipe pédagogique. L'admission est validée par un deuxième stage le 18 septembre 2009.

Les candidats doivent être âgés de plus de 17 ans et de moins de 29 ans au 1er octobre de l'année en cours. (une dérogation est possible après étude du dossier)

Pour s'inscrire au stage, les candidats devront déposer le dossier d'inscription entre le 01/03/09 et le 10/09/09 à : **Premier Acte - L'Ecole**, 18 rue Jules Vallès, 69100 Villeurbanne - Email : cie@premieracte.net
Tél : 04 78 24 13 27.

Pour être complet, le dossier d'inscription doit comporter : la **fiche d'inscription** dûment remplie, un **Curriculum Vitae**, une **lettre de motivation manuscrite**.

Les places étant limitées, l'Ecole se réserve le droit de vous convoquer à une autre date que celles proposées sur le dossier d'inscription.

Les personnes retenues, à l'issue du stage d'inscription, auront un entretien avec l'équipe pédagogique dans les jours suivants le stage.

A la rentrée, après admission, il vous sera demandé un certificat médical et une attestation d'assurance "responsabilité civile".

CONSIGNES

Le stage aura lieu de 9h à 13h et de 14h à 17h. La salle sera ouverte dès 8h30.

Les candidats devront être vêtus de vêtements souples et unis et de chaussures légères de type chausson. Une cotisation de 20€ sera demandée.

INFORMATIONS PRATIQUES

La formation se fait sur 2 ans, d'octobre à juin. Une troisième année de formation facultative sera proposée. Les cours ont lieu du lundi au vendredi et tiennent compte des vacances scolaires (deux semaines à Noël, une semaine en février et une semaine à Pâques). L'emploi du temps est compatible avec une activité étudiante ou professionnelle.

Effectif par classe : 14 à 16 élèves.

Parcours 1 20h hebdomadaires : 15h dirigées + 5h de TP

Tarif mensuel de octobre à juin : 230€ + 20€ d'adhésion

Parcours 2 25h hebdomadaires : 20h dirigées + 5h de TP

Tarif mensuel de octobre à juin : 300€ + 20€ d'adhésion

Parcours 3 Volume horaire variable selon besoins en formation du candidat.

Tarif mensuel de octobre à juin : selon nombre d'heures

Selon sa situation individuelle, le candidat peut prétendre à une aide au financement ou à une prise en charge totale par le biais d'une Mission Locale pour la jeunesse ou par le Pôle Emploi.

Dates des stages d'inscription : 5, 12 et 13 septembre 2009.

Date du stage d'admission : 18 septembre 2009.

Les résultats définitifs d'admission seront communiqués par téléphone le 21 septembre 2009.

Date de rentrée : vendredi 9 octobre 2009.

Plus de renseignements sur www.premieracte.net ou **04 78 24 13 27**.

Premier Acte - L'Ecole, 18 rue Jules Vallès, 69100 Villeurbanne - Tél. 04 78 24 13 27 - cie@premieracte.net - www.premieracte.net
Association loi 1901 n°W691067185 - APE 9001Z - Siret 350 487 476 00045 - Licence entrepreneur de spectacles 2-139812



Rhône-Alpes

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



villeurbanne

DECINES



pôle emploi



agefiph